

## Aspect environnemental

- Utilisation de technologies d'avant-garde (résidus épaissis);
- Recours maximal à l'énergie renouvelable au détriment d'énergie fossile (pelle électrique, maximisation de l'utilisation de l'électricité pour l'entraînement des pièces mobiles de l'usine, etc.);
- Utilisation maximale d'eau recyclée dans les procédés : impact minimal sur la ressource aquifère;
- Création d'un parc linéaire en zone urbaine;
- Programme de réhabilitation en continu du parc à résidus miniers;
- Programme « Vers un bilan de carbone neutre » (impliquant, entre autres, la revégétation de notre site minier ainsi que de 900 ha de terrain additionnel en collaboration avec la MRC Vallée de l'or);
- Certification ISO 14001 après la mise en exploitation;
- Restauration d'un ancien parc à résidus devenu orphelin (Site de la East Malartic);
- Construction d'une école verte (utilisation de la géothermie et de l'énergie solaire);
- À la fin, il y aura augmentation de la biodiversité du secteur (comparé au niveau de référence).



## Aspect communautaire et social

- Information et consultation de la population dès la découverte du gisement;
- Création d'un groupe de consultation de la communauté (GCC);
- Ouverture d'un centre de relation communautaire Osisko au coeur de la ville de Malartic pour faciliter l'accès des Malarticois aux représentants d'Osisko;
- Reconstruction à neuf d'institutions (CHSLD, écoles, centre communautaire, CPE, HLM);
- Relocalisation de 170 familles dans un nouveau quartier nouvellement construit et aménagé par Osisko;
- Importante consultation auprès de la population pour tenir compte de leurs préoccupations dès la définition du projet;
- Demande de la tenue d'audiences au BAPE par Osisko elle-même;
- Diffusion précoce de l'Étude d'impact sur l'environnement (6 mois avant le début des audiences) afin d'en permettre l'étude approfondie par la population et les parties prenantes en vue des audiences du BAPE;
- Appui de la majorité de la population.



Un héritage durable pour les générations futures

OSISKO

LA MINIÈRE NOUVELLE GÉNÉRATION

### Corporation Minière Osisko

Siège social : 1100, De La Gauchetière O., Bureau 300, C.P. 211, Montréal (Québec) Canada H3B 2S2 | Tél. : 514.735.7131

Centre de relations communautaires : 864, rue Royale, C.P. 2040, Malartic (Québec) Canada J0Y 1Z0 | Tél. : 819.757.2527

TSX : OSK | Deutsche Boerse : EWX | [ir@osisko.com](mailto:ir@osisko.com) | [www.osisko.com](http://www.osisko.com)

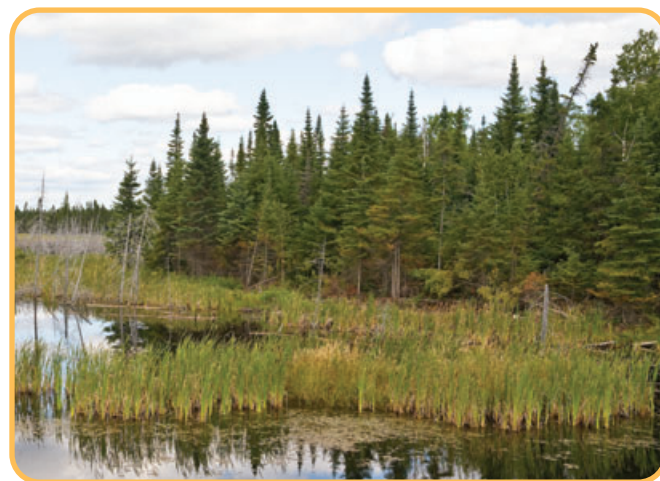
# Le développement durable chez Osisko, c'est quoi ?



## Développement durable

C'est une série d'actions, de mesures, de réflexions, de détails qui ont servi à bâtir le projet Canadian Malartic dans un respect d'équité cherchant un équilibre entre l'économie, l'environnement et les aspects social et communautaire.

En outre, notre programme propose « Vers un bilan de carbone neutre ». Il s'agit d'un programme qui a pris sa source dès le début de la conception du projet.



## L'objectif

Avoir le moins d'impacts possibles sur notre environnement. Les mesures qui ont été mises de l'avant sont multiples : prioriser l'hydro-électricité afin de minimiser l'emploi de carburants fossiles (nous avons entre autres opté pour des pelles électriques, sélectionné des camions de nouvelle génération avec moteur ayant la cote EPA Tier II émissions standards (nous sommes les premiers clients de ce nouveau véhicule).

Au lieu d'opter pour une restauration de notre site minier par des herbacés à la fin du cycle de notre projet, nous avons opté pour une restauration en continu. Ce mode de restauration, rendu possible grâce à la technologie des résidus épais, permettra de procéder à la plantation d'espèces arborescentes indigènes pendant le cycle de l'exploitation minière. À la fin, ce sera 860 hectares (700 ha de parcs à résidus, 25 ha de chemin et site de l'usine, 35 ha de bordure de fosse ainsi que 100 ha dans le secteur du bassin de polissage) qui auront été reboisés, permettant, entre autres, la séquestration du carbone.

## La forêt Osisko

Toujours dans le but de réduire notre empreinte, Osisko lance son projet « La forêt Osisko ». De concert avec les autorités de la MRC Vallée-de-l'Or, il s'agit d'un programme de reboisement sur les lots intra-municipaux de la MRC. Le projet consistera à procéder à l'aménagement et à la plantation de 100 hectares par année pendant neuf ans. Ce concept de « La forêt Osisko » pourra être repris sur d'autres territoires mais Osisko a voulu, d'une manière tangible, encourager le reboisement de la région tout en contribuant à la séquestration du carbone. Il est entendu que ce projet fera travailler des gens de la région de concert avec l'expertise reconnue du groupe environnement de la MRC. D'autres secteurs sont à l'étude avec d'autres partenaires.

## Aspect économique

- Mise en place d'un Fonds de développement durable pour assurer des retombées locales à long terme même après l'arrêt des opérations;
- Politique d'achat local;
- Priorité aux employés de la ville et de la région;
- Positionnement des installations stratégiques en vue de l'exploitation future de sites contigus;
- Projet ayant un bas coût d'exploitation et robuste financièrement par rapport au prix de l'or;
- Exploitation: 465 emplois directs/an en A-T;
- Dépenses d'exploitation: 165 M \$ US/an (45-55 M \$ en A-T) soutien de 300 emplois/an chez les fournisseurs en A-T;
- Depuis 2005, Osisko a conclu des ententes pour 395 M \$.

